

## BUDGET PREVISIONNEL

Le budget doit être équilibré en dépenses et en recettes,  
même si certaines recettes ne sont pas encore acquises.  
Pour l'état des recettes : À solliciter = S; Demandé = D; Acquis = A.

Intitulé du projet :

DÉPENSES	en €	RECETTES	en €	État des recettes S - D ou A
<b>Frais pour les actions et la communication du projet</b>		<b>Autofinancement (détailler les sources ou les actions d'autofinancement)</b>		
		<b>Total autofinancement</b>		
		<b>Mécènes</b>		
<b>Total dépenses frais action et communication</b>		<b>Total financement mécènes</b>		
<b>Frais de logistique à la charge du porteur de projet</b>		<b>Subventions publiques</b>		
Total hébergement		Fonds européens		
Total alimentation		État (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))		
Total transport		Région Auvergne Rhône-Alpes		
		Conseil départemental de la Haute-Savoie		
		Ville d'Annecy		
<b>Total dépenses frais de logistique</b>		<b>Total subventions publiques</b>		
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>		<b>TOTAL DES RECETTES</b>		